

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DÉLIBÉRATION N° 22_075

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à 19 h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : CHOIX ENTREPRISES
MARCHÉ CONSTRUCTION
MAISON PNRC ET OTI**

Date de la convocation : mercredi 6 avril 2022

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR , Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Eric L'HERITIER, Claude COUX (Saint Christophe sur Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Évelyne LABRUDE (La Bauche) ; Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ;</p> <p>Pouvoirs : Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER, Mathias LAVOLÉ à Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Véronique MOREL à Céline BOURSIER, Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Wilfried TISSOT à Pascal SERVAIS, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Birgitta RENAUDIN à Raphaël MAISONNIER</p>
---	--

CONSIDÉRANT la compétence tourisme de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

CONSIDÉRANT le projet de construction de la maison du Parc naturel régional de Chartreuse et du siège de l'office de tourisme Cœur de Chartreuse

CONSIDÉRANT le groupement de commande pour les marchés de travaux pour cette opération dont la communauté de communes est mandataire

CONSIDÉRANT la consultation des entreprises et l'avis de la commission d'appel d'offre du groupement de commande qui s'est réunie le 12 avril qui propose les entreprises suivantes :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT
Terrassement - VRD	EGBF	137 633,76 €
Gros Œuvre	EGBF	629 876,97 €
Charpente bois - Couverture bac Acier	DB CHARPENTE	796 746,78 €
Étanchéité	DERIN	43 000,00 €
Bardage bois	DB CHARPENTE	53 794,87 €
Murs rideaux bois/aluminium - protection solaires	EMMAEL GB BOIS	168 622,72 €
Menuiseries intérieures	EMMAEL GB BOIS	195 197,01 €
Cloisons - Doublages - Faux plafonds	COBERT	194 434,21 €
Chapes	INNOV CHAPE	30 735,00 €
Carrelage - Faiences	GMC CARRELAGE	10 669,28 €
Sols Souples	DHIEN SOLS	34 689,28 €
Peintures intérieures et extérieures	FAY	45 500,00 €
Serrurerie		INFRUCTUEUX
Ascenseur	ORONA	21 100,00 €
Sanitaire - ventilation	ODDOS ENERGIE	150 259,70 €
Electricité - Courant faibles - Chauffage électrique	SP2E	237 430,62 €
Photovoltaïque		INFRUCTUEUX
Nettoyage	FPS	7 850,00 €

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

Reçu en préfecture le 25/04/2022

Affiché le 25/04/2022

ID : 038-200040111-20220412-22_075-DE

SLOW

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ – 32 POUR

- **AUTORISE** la Présidente à signer les marchés avec les entreprises ci-dessus

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 21 avril 2022,

La Présidente,
Anne LENFANT

